



ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

Manifeste pour une exploration et une utilisation de l'espace mieux contrôlées et plus responsables

L'espace, nous en sommes convaincus, doit demeurer un bien commun de notre humanité, géré avec une véritable responsabilité à l'égard des générations à venir.

L'espace, celui qui commence au-delà de l'atmosphère terrestre, porte une charge symbolique et culturelle, scientifique et artistique affirmée et ce depuis l'émergence de l'humanité. La fascination — mélange d'enthousiasme et de crainte — qu'il a toujours exercée sur les humains a pris un tour particulier avec le début des activités astronautiques, il y a près de septante ans. L'espace extra-atmosphérique est ainsi devenu un large domaine d'activités scientifiques, techniques et économiques qui vont de l'exploration jusqu'à son utilisation à des fins civiles et militaires. Les principes du Traité dit « de l'Espace »¹, convenu en 1967 et ratifié par environ 120 pays aujourd'hui, ont consolidé un véritable Droit de l'espace qui constitue le fondement juridique de l'emploi commun de l'espace extra-atmosphérique.

Aujourd'hui, le *New Space*² promet et convie à entrer dans une nouvelle ère, celle de l'exploitation plus systématique des ressources spatiales, qu'il s'agisse de l'usage des orbites circumterrestres, de la colonisation des planètes ou de l'exploitation de richesses minières. En commençant à réaliser de tels projets, les entreprises du *New Space* ont d'ores et déjà influencé nos comportements spatiaux, au point de mettre en question les principes du Droit de l'espace, en particulier la non-appropriation du bien commun et la responsabilité de ceux qui l'exploitent.

Nous estimons qu'à un moment où l'espace extra-atmosphérique présente un intérêt croissant pour l'avenir de nos sociétés et de notre planète, doivent être rappelés, renforcés et effectivement mis en œuvre les principes d'égalité et de justice, de solidarité et de respect de la dignité humaine, les exigences de paix et de sécurité, ainsi que l'aspiration à un développement durable et à une exploration scientifique ouverte à tous — en particulier par le partage des données générées ou obtenues grâce à cette exploration. Ces revendications sont d'autant plus fondées que le recours à l'espace est devenu un outil essentiel à la bonne gouvernance des nations. Son utilisation est tout aussi nécessaire pour assurer le bien-être de tous au quotidien grâce par exemple à la surveillance climatique, à la géo-spatialisation et à la connectivité offertes par les technologies spatiales. Ces dernières sont tout simplement indispensables pour assurer un développement durable sur la planète.

¹ « Traité sur les principes régissant les activités des états en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes » (<https://www.unoosa.org/pdf/publications/STSPACE11F.pdf>)

² Le "New Space" désigne un mouvement dans l'industrie spatiale caractérisé par l'émergence de nouvelles entreprises, technologies et modèles commerciaux, souvent axés sur la réduction des coûts, l'innovation rapide et l'accessibilité accrue à l'espace pour les acteurs du secteur privé.

Nous appelons à une prise de conscience collective de l'importance de réguler l'exploration spatiale dans le respect des principes issus des valeurs européennes (à l'instar de ce que fait déjà l'Europe pour gérer l'usage de cet autre espace qu'est le « cybermonde »).

L'espace extra-atmosphérique doit être et demeurer un patrimoine commun de l'humanité dédié au bien de tous.